

me dangereuse cette opération faite clandestinement. Il avertit de nouveau le ministre d'aviser à cette situation.

M. TRARAD répond qu'il a félicité M. Magnin et M. Léon Say et qu'il s'en félicite.

M. Léon SAY défend le système de l'émission illimitée.

L'article 8 ainsi conçu :

Le chiffre des émissions des billets de la Banque de France et de ses succursales, fixé au maximum à 3 milliards 200 millions, est élevé provisoirement à 3 milliards 500 millions et adopté.

La suite est renvoyée à demain.

La séance est levée à 6 heures.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier  
ET PAR FIL SPÉCIAL  
Séance du vendredi 26 janvier 1884  
PRÉSIDENCE DE M. BRUNSON

#### La séance

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

#### Interpellation de M. Langlois

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Langlois sur le programme économique du gouvernement.

#### Discours de M. de Rous

M. de Rous est d'avis que le système de mutualité préconisé par M. Langlois, pour rendre des services plus tard, quand les mœurs du travail auront été de grands progrès ; mais elle ne peut trouver place aujourd'hui dans un programme de gouvernement. Quant au discours par lequel M. de Rous a semblé faire appel aux idées révolutionnaires, on ne saurait le considérer comme un programme monarchique, ce n'est qu'une simple déclaration de principes.

Il y avait autrefois dans le monde une puissance médiatrice ; c'était l'Église catholique, qui était acceptée de tous. Cette puissance écartée, quelle force mettra-t-on à sa place, si ce n'est l'accord des États ?

Pourquoi ne ferait-on pas un accord international dans l'intérêt des travailleurs ? La Suisse a fait une proposition analogue, elle n'a pas été écoutée ; la France pourrait en prendre l'initiative.

Il ne faut pas d'une fausse liberté, le travail suffit, il faut protéger le travail national. L'Angleterre a été protectrice jusqu'au jour où les débouchés lui ont fait défaut. L'Amérique s'enferme dans la protection pour écraser la vieille Europe.

L'article 11 du traité de Francfort n'est devenu détestable que parce qu'on n'a pas tenu compte, dans les nouveaux traités de commerce, du revirement économique de M. de Bismarck. L'Allemagne, libre-échangiste en 1871, est devenue protectionniste. Il fallait en faire autant.

Et au bout de tout cela, il y a toujours la question ouvrière. Mais, dit-on, les ouvriers sont victimes de leurs propres fautes. Soit, mais ce n'est là qu'une vérité relative, car dans le calcul du taux des salaires il faut faire entrer le poids de l'impôt direct et indirect. On a beau dire que les salaires montent, ils ne baisseront pas. Donc, comment arriver à diminuer le prix des objets de consommation ?

M. de Mun admet les sociétés coopératives de consommation, mais à condition qu'elles reposent sur le principe corporatif.

L'orateur signale avec éloquence le déplorable antagonisme du patron et de l'ouvrier. Sommes-nous décidés à commencer l'étude difficile, laborieuse de la législation ouvrière ? Le gouvernement veut-il nous promettre d'assurer ses commandes aux fabricants français ? Il faut que les responsabilités soient bien établies : vous avez promis la prospérité publique, la vie à bon marché, et qu'avez-vous fait ?

La Chambre a écouté avec beaucoup d'attention et la parole de M. de Mun semblait la mordre au vif.

La suite à demain.

La séance est levée.

dépenses à l'excès, avait diminué les charges des contribuables, il en aurait été autrement ; mais on n'a rien fait pour alléger les impôts qui pèsent sur la consommation populaire.

Le gouvernement n'est pas plus démocrate que le Sénat ; ce n'est ni les boissons ni le tabac qu'on dégrève, mais le sucre et le timbre. On a fait la conversion sans que le peuple en ait profité à aucun degré.

On a développé le fonctionnarisme qui coûte maintenant 100 millions de plus qu'avant la République. Il est vrai qu'il y a plus la liste civile ; mais elle était loin de coûter aussi cher que les faveurs électorales qu'on a distribuées à profusion.

#### Discours de M. Brousse

M. Brousse déclare que l'Extrême-Gauche ne peut que porter devant le Parlement l'expression des besoins des ouvriers, c'est au gouvernement à pourvoir à ces besoins.

#### Discours de M. de Mun

M. de Mun veut examiner la crise économique au point de vue général.

La question est plus grave qu'on ne croit, la crise actuelle n'est qu'une phase de la transformation sociale qui s'opère actuellement parmi toutes les nations.

De la solution qui sera donnée à cette question dépendra l'avenir des nations civilisées.

Il s'agit de diminuer la misère et d'alléger le poids du travail. La concurrence acharnée, exagérée qui est faite à la France est l'origine de la question sociale. On a abusé du travail et des forces de l'homme.

Les industriels poussent la production à outrance, les faillites se multiplient et les classes ouvrières en subissent les conséquences : le paupérisme s'accroît en raison de la production. Il faut un remède à ce mal social.

Il y avait autrefois dans le monde une puissance médiatrice ; c'était l'Église catholique, qui était acceptée de tous. Cette puissance écartée, quelle force mettra-t-on à sa place, si ce n'est l'accord des États ?

Pourquoi ne ferait-on pas un accord international dans l'intérêt des travailleurs ? La Suisse a fait une proposition analogue, elle n'a pas été écoutée ; la France pourrait en prendre l'initiative.

#### Le canal du Nord

Paris, 25 janvier.

Les sénateurs et les députés du Nord se sont réunis aujourd'hui dans le premier bureau. La discussion a roulé presque exclusivement sur le canal du Nord.

Après quelques instants de suspension, les nouvelles soumissions ont été décachées et se sont trouvées absolument semblables. Notre confrère exprimait l'espérance que le ministre de la guerre poursuivrait devant les tribunaux les soumissionnaires qui, contrairement au texte de la loi, se sont entendus pour faire des propositions identiques.

D'après nos informations, le ministre de la guerre, satisfait de ce que les soumissions se sont trouvées inférieures au chiffre fixé par l'administration, n'admet pas qu'il y ait autre chose à faire pour lui que de ratifier l'adjudication, dont les auteurs partageront sans doute le total.

#### Les ouvriers marseillais

Marseille, 25 janvier.

Un meeting de travailleurs aura lieu dimanche prochain. L'ordre du jour porte : « Les ouvriers sans travail et les causes de leurs misères. »

Dans le manifeste annonçant le meeting, la commission d'initiative dit : « Vos frères de Paris se sont réunis dernièrement à la salle Lévi et ont fait entendre un immense cri de détresse. Votre situation est identique ; vous souffrez des mêmes maux : ce sont les mêmes causes qui les produisent. Plus de dix mille ouvriers, dans notre ville, sont actuellement sans ouvrage et sans pain. Vingt mille autres travaillent avec intermittence. »

« La commission, justement émue de cette situation intolérable, vous offre l'occasion de formuler vos plaintes, de faire entendre votre voix en face de la bourgeoisie opulente et rapace qui vous affame et vous exploite et du gouvernement qui vous opprime. »

#### La chapelle exploiteuse

Paris, 25 janvier.

Le bruit court que le gouvernement, édié par les hésitations étrangères, va revenir sur la décision prise, il y a quelque temps, au sujet de la fermeture de la chapelle exploiteuse, qui se fait renfermer désormais au culte.

#### Sinistre en mer

Paris, 25 janv.

Une dépêche de Brest nous apprend qu'une embarcation de ponts-et-chaussées a sombré en face de Concarneau. Un capitaine d'artillerie et deux militaires ont disparu.

#### EXTERIEUR

##### Une déclaration de Léon XIII

L'Unité catholique rapporte que récemment le Saint-Père, s'entretenant avec un membre de la noblesse romaine des tentatives de conciliation dont parlent certaines feuilles libérales, a dit textuellement : « Nous ne transigerons jamais, » tant que ne sera pas rendue Notre entière liberté et Notre pleine indépendance. Jusque-là, nous continuerons à vivre comme vivront Nos glorieux prédécesseurs dans les trois premiers siècles de l'Église, certains que Nous sommes que l'assistance de Dieu ne Nous manquera pas et que les portes de l'enfer ne pourront prévaloir. »

#### Situation météorologique

Une nouvelle dépression s'est avancée près de Christianund; elle occasionne une baisse de 10 mm en Irlande, de 13 mm en Écosse et les mauvais temps continuent sur la mer du Nord et les Îles Britanniques.

La température est descendue assez rapidement en Autriche, ainsi que dans les régions sud et est de la France, elle monte à l'entrée de la Manche.

En France, le régime des vents d'ouest persiste avec ciel nuageux ; la température va rester un peu basse à l'intérieur.

À Paris, le temps reste beau avec température assez basse, surtout pendant la nuit.

#### DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers  
ET PAR FIL SPÉCIAL

#### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Paris, 26 janvier.

Des télégrammes reçus au ministère de la marine et datés d'Hanoi, 19 janvier, confirment qu'une forte reconnaissance a été dirigée vers Bac-Ninh qui a été trouvé fortement occupé.

La tranquillité règne autour de Son-Tai et dans les provinces de l'ouest.

Diverses expéditions dans la province du Sud ont produit de bons résultats.

Le blocus des côtes du Tonkin continue ; il est nécessaire pour empêcher la largesse de guerre, mais il est tempéré par de larges facilités accordées au commerce.

Une dépêche, envoyée de Hong-Hing, 25 janvier, dit qu'une grande inquiétude règne à Hoi-Chou ; des affiches ont été apposées, excitant la population contre les étrangers.

Un de ceux-ci, attaqué par la foule, s'est réfugié au consulat Anglais.

Les autorités Chinoises ont pris des mesures rigoureuses pour éviter le retour des troubles.

#### INTERIEUR

##### Remaniements ministériels

Paris, 25 janvier.

Le bruit de la retraite prochaine de M. Hérisson tend à se confirmer dans les régions officielles.

Cette retraite, comme nous l'avions annoncé précédemment, ne donnera lieu à aucune modification du cabinet, attendu que les ministères de l'Agriculture et du Commerce seront réunis dans un seul département.

Encore un changement !...

##### Le pillage financier

Paris, 25 janvier.

Paris a raconté avant-hier un incident qui s'est produit à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, à propos de l'adjudication des fournitures d'habillement pour les sous-officiers de l'armée. Les offres faites étaient supérieures au maximum fixé par l'administration militaire, le maire a, conformément à la loi, invité les soumissionnaires à établir de nouvelles propositions.

Après quelques instants de suspension, les nouvelles soumissions ont été décachées et se sont trouvées absolument semblables. Notre confrère exprimait l'espérance que le ministre de la guerre poursuivrait devant les tribunaux les soumissionnaires qui, contrairement au texte de la loi, se sont entendus pour faire des propositions identiques.

D'après nos informations, le ministre de la guerre, satisfait de ce que les soumissions se sont trouvées inférieures au chiffre fixé par l'administration, n'admet pas qu'il y ait autre chose à faire pour lui que de ratifier l'adjudication, dont les auteurs partageront sans doute le total.

#### Le canal du Nord

Paris, 25 janvier.

Les sénateurs et les députés du Nord se sont réunis aujourd'hui dans le premier bureau. La discussion a roulé presque exclusivement sur le canal du Nord.

Après quelques instants de suspension, les nouvelles soumissions ont été décachées et se sont trouvées absolument semblables. Notre confrère exprimait l'espérance que le ministre de la guerre poursuivrait devant les tribunaux les soumissionnaires qui, contrairement au texte de la loi, se sont entendus pour faire des propositions identiques.

D'après nos informations, le ministre de la guerre, satisfait de ce que les soumissions se sont trouvées inférieures au chiffre fixé par l'administration, n'admet pas qu'il y ait autre chose à faire pour lui que de ratifier l'adjudication, dont les auteurs partageront sans doute le total.

#### Les ouvriers marseillais

Marseille, 25 janvier.

Un meeting de travailleurs aura lieu dimanche prochain. L'ordre du jour porte : « Les ouvriers sans travail et les causes de leurs misères. »

Dans le manifeste annonçant le meeting, la commission d'initiative dit : « Vos frères de Paris se sont réunis dernièrement à la salle Lévi et ont fait entendre un immense cri de détresse. Votre situation est identique ; vous souffrez des mêmes maux : ce sont les mêmes causes qui les produisent. Plus de dix mille ouvriers, dans notre ville, sont actuellement sans ouvrage et sans pain. Vingt mille autres travaillent avec intermittence. »

« La commission, justement émue de cette situation intolérable, vous offre l'occasion de formuler vos plaintes, de faire entendre votre voix en face de la bourgeoisie opulente et rapace qui vous affame et vous exploite et du gouvernement qui vous opprime. »

#### La chapelle exploiteuse

Paris, 25 janvier.

Le bruit court que le gouvernement, édié par les hésitations étrangères, va revenir sur la décision prise, il y a quelque temps, au sujet de la fermeture de la chapelle exploiteuse, qui se fait renfermer désormais au culte.

#### Sinistre en mer

Paris, 25 janv.

Une dépêche de Brest nous apprend qu'une embarcation de ponts-et-chaussées a sombré en face de Concarneau. Un capitaine d'artillerie et deux militaires ont disparu.

#### EXTERIEUR

##### Une déclaration de Léon XIII

L'Unité catholique rapporte que récemment le Saint-Père, s'entretenant avec un membre de la noblesse romaine des tentatives de conciliation dont parlent certaines feuilles libérales, a dit textuellement : « Nous ne transigerons jamais, » tant que ne sera pas rendue Notre entière liberté et Notre pleine indépendance. Jusque-là, nous continuerons à vivre comme vivront Nos glorieux prédécesseurs dans les trois premiers siècles de l'Église, certains que Nous sommes que l'assistance de Dieu ne Nous manquera pas et que les portes de l'enfer ne pourront prévaloir. »

#### Situation météorologique

Une nouvelle dépression s'est avancée près de Christianund; elle occasionne une baisse de 10 mm en Irlande, de 13 mm en Écosse et les mauvais temps continuent sur la mer du Nord et les Îles Britanniques.

La température est descendue assez rapidement en Autriche, ainsi que dans les régions sud et est de la France, elle monte à l'entrée de la Manche.

En France, le régime des vents d'ouest persiste avec ciel nuageux ; la température va rester un peu basse à l'intérieur.

À Paris, le temps reste beau avec température assez basse, surtout pendant la nuit.

#### DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers  
ET PAR FIL SPÉCIAL

#### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Paris, 26 janvier.

Des télégrammes reçus au ministère de la marine et datés d'Hanoi, 19 janvier, confirment qu'une forte reconnaissance a été dirigée vers Bac-Ninh qui a été trouvé fortement occupé.

La tranquillité règne autour de Son-Tai et dans les provinces de l'ouest.

Diverses expéditions dans la province du Sud ont produit de bons résultats.

Le blocus des côtes du Tonkin continue ; il est nécessaire pour empêcher la largesse de guerre, mais il est tempéré par de larges facilités accordées au commerce.

Une dépêche, envoyée de Hong-Hing, 25 janvier, dit qu'une grande inquiétude règne à Hoi-Chou ; des affiches ont été apposées, excitant la population contre les étrangers.

Un de ceux-ci, attaqué par la foule, s'est réfugié au consulat Anglais.

Les autorités Chinoises ont pris des mesures rigoureuses pour éviter le retour des troubles.

#### INTERIEUR

##### Remaniements ministériels

Paris, 25 janvier.

Le bruit de la retraite prochaine de M. Hérisson tend à se confirmer dans les régions officielles.

Cette retraite, comme nous l'avions annoncé précédemment, ne donnera lieu à aucune modification du cabinet, attendu que les ministères de l'Agriculture et du Commerce seront réunis dans un seul département.

Encore un changement !...

##### Le pillage financier

Paris, 25 janvier.

Paris a raconté avant-hier un incident qui s'est produit à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, à propos de l'adjudication des fournitures d'habillement pour les sous-officiers de l'armée. Les offres faites étaient supérieures au maximum fixé par l'administration militaire, le maire a, conformément à la loi, invité les soumissionnaires à établir de nouvelles propositions.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### ROUBAIX

###### Avis aux électeurs. — On procède en ce moment à la révision des listes électorales.

Les électeurs, qui ne veulent pas risquer d'être momentanément privés de leurs droits, doivent s'assurer, avant le 4 février, de leur INSCRIPTION ou de leur MAINTIEN sur ces listes.

Elles sont déposées à la Mairie, au bureau de secrétariat.

Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix ».

Nous nous chargerons de vérifier leur inscription, et, en cas d'omission ou d'irrégularité, ils seront aussitôt avertis.

Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.

Le CONSEIL MUNICIPAL a nommé hier membres de la Commission des logements insalubres : MM. Bonne, Richez, Deleporte-Bayart et Briet.

Il a accepté le renouvellement de l'abonnement des brasseurs pour 1884 et a abordé enfin le budget.

Les recettes ont été votées ainsi que les premiers articles du budget des dépenses.

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La troisième commission est convoquée pour mardi, 29 janvier, à quatre heures. Voici l'ordre du jour :

1<sup>o</sup> Déplacement de la balustrade publique de la Grande Place. — 2<sup>o</sup> Construction des échoppes de foire.

Les musées de Roubaix resteront fermés pendant la journée de demain, dimanche, à cause des dégâts occasionnés par la bourrasque du 24 janvier.

MARDI 25 janvier, à onze heures du matin, il sera procédé à la Mairie à l'adjudication des effets d'habillement pour le personnel de la police, et des souliers destinés à divers agents de la ville.

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE ET D'ATHLÉTISME « L'ALLIANCE », vient de renouveler son bureau pour l'année 1884. Ont été élus : MM. Charles Duguennes, président et chef de gymnastique ; Ernest Depauw, vice-président et sous-chef de gymnastique ; Auguste Laho, secrétaire ; Emile Lefebvre, trésorier ; Coucke, Lantoin, Bolens, et Paulus membres.

Les jeunes gens, qui désirent faire partie de la société, doivent se faire présenter par un membre, au local des réunions, à l'estaminet : Au Chinois, place Verte. Les réunions ont lieu tous les mercredis et vendredis. La cotisation est de 25 centimes par semaine.

EXPOSITION D'OUVRAGES DÉCOUVRÉS. — Voici la liste des lots de la tombola qui n'ont pas encore été réclamés :

1001	1906	35	60	22	1507	245
464	345	1579	579	258	638	85
412	1010	427	804	1503	1182	974
1247	1300	1533	891	1770	309	1709

Ces lots doivent être réclamés avant le 1<sup>er</sup> février chez M. L. Lievens, 13, rue de Tourcoing.

UN VOLEUR EN FUTE. — Un jeune homme, Achille Méchior, ancien employé de commerce dans une maison de Roubaix, vient de s'enfuir, après avoir volé une somme de 56 francs à M. Gustave Thuillier, courtier de commerce, rue de Naples.

LE « PLUS FORT » DE ROUBAIX. — Vendredi soir, un ouvrier mécanicien, Joseph Debray, qui avait déjà bu plus que mesure, se présenta chez Mme Sprioux, cabaretière, rue de Flandre.

Celle-ci, voyant son état d'ivresse, ne voulut rien lui servir.

L'ivrogne prétendit le contraire. Comme la cabaretière tenait bon, Debray devint furieux, saisit une chaise, la lança dans des carreaux de vitre, et brisa une table, menaçant de dévaster tout l'établissement. On requit un agent de police qui arrêta ce forcené pour le conduire au poste.

Chemin faisant, Debray dit à l'agent : « Ce n'est pas être ami que de me prendre ainsi. Vous êtes un f... , un v... , etc. » d'ailleurs, vous êtes grand, je suis le plus fort de Roubaix. » Puis il bondit sur l'agent, le frappa des pieds et des mains, et essaya de se dégrager.

Un autre agent vint heureusement au secours du premier. Debray, de plus en plus furieux, leur cria : « Si vous êtes des Français, vous ne feriez pas cela. Mais je saurai vous retrouver. Gare à vous ! car je suis le plus fort de Roubaix. »

Les deux agents parvinrent à mener au dépôt ce terrible pochard.

LA CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Jeudi soir, à huit heures un quart, a eu lieu, devant un public nombreux, la conférence annoncée de M. Dutreuil de Rhins sur la mission de Brazza dans l'Ouest africain, en 1883.

En l'absence de M. Paul Crépey, la séance était présidée par M. Dujardin-Verkinder, vice-président de la société.

M. Dujardin, en excellents termes, a présenté le conférencier au public, a rappelé ses voyages et ses découvertes et indiqué que nul mieux que lui M. de Rhins ne pouvait nous entretenir d'un homme dont il avait été l'ami et le compagnon.

M. de Rhins a pris ensuite la parole.

La région aujourd'hui désignée sous le nom de « Ouest africain » présente l'aspect d'un grand triangle équilatéral : un des côtés est formé par la côte d'Afrique entre le Gabon et l'embouchure du Congo ; le second côté est le cours même du Congo entre son embouchure et l'équateur ; le troisième côté — espérons-le — ne limitera pas notre champ d'action vers le nord, est l'équateur. De ce côté, l'Ogoué, qui se jette dans l'Atlantique, près du cap Lopez, et l'Alima, affluent du Congo, constituent une voie que M. de Brazza nous a déjà fait connaître, pour atteindre le grand plateau central de l'Afrique.

Brazza d'abord cherché cette voie en remontant l'Ogoué ; à la même époque, Stanley traversait l'Afrique en descendant le Congo. En 1879, tous deux étaient de retour en France, préconisant leur idée. Quelques mois plus tard, Brazza repartait, fondait Franceville sur le haut Ogoué, passait avec Makoko un traité qui mettait entre nos mains la clef du bassin intérieur du Congo ; il avait devancé à son tour Stanley sur le grand fleuve et établi le poste de Brazzaville.

De retour en France pour la troisième fois, Brazza dressa, en 1882, le projet d'une grande mission dont les membres, répartis entre diverses stations bien choisies, devaient étudier le pays sous tous rapports. En 1883, le 21 mars, il partait de Bordeaux à bord du Précurseur ; le 21 août, la mission, composée de vingt-deux membres civils, arrivait à Libreville. Au bout de quelques jours, M. de Brazza, installait le personnel des postes créés par lui sur la côte de Loango et de l'approvisionnement, puis il remontait l'Ogoué, installant définitivement les diverses stations qui reliaient aujourd'hui sur une longueur de huit cents kilomètres l'embouchure du fleuve à Franceville et passant avec les chefs des principales tribus riveraines de nouveaux traités, confirmant la souveraineté de notre protectorat de la France. Voilà ce qu'a fait M. de Brazza.

Absorbé par les travaux d'installation des stations et les transports maritimes et fluviaux d'un matériel considérable, le personnel blanc, fort insuffisant, n'a pu encore entreprendre l'étude du pays ; toutefois, le cours de l'Ogoué, entre Lambarene et le pays des Adoumas, a pu être relevé d'une façon suffisamment exacte pour être facilement adopté aux positions géographiques. Mais pour continuer, il faut des ressources, aussi M. Dutreuil de Rhins termine-t-il sa conférence en adjurant la société de géographie de Lille d'appuyer, autant qu'elle le pourrait, le projet de subventions qui va être prochainement soumis à la Chambre pour la mission de Brazza.

Le public s'est retiré satisfait de cette conférence faite sur un ton de grand savoir et d'érudition.

#### LA CONFÉRENCE DE M. DE MUN A LILLE.

La conférence que M. le comte Albert de Mun, devait donner à l'Hippodrome de Lille, samedi 26 janvier, est remise à dimanche 27 janvier, à huit heures du soir.

Le député de la Vendée, parlera sur la question ouvrière.

Les dames sont admises à cette conférence, dont il est inutile de faire ressortir le puissant intérêt, étant donné le sujet que l'éminent orateur doit développer.

La réunion sera privée.

Des invitations personnelles seront rigoureusement exigées à l'entrée.

#### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 25 janvier 1883

(Compte-rendu analytique du Journal de Roubaix)

Présidence de M. LÉON ALLART, maire.

Présents : MM. Ryo, Lacomme, adjoints ; Bourgeois, Legrand, Briet, D'Halluin, Moreau, Godefroy, Destombes, Leperey, Spel, Benne, Debeine, Vaisier, Trannoy, Reboux, Largillière, Degand, Demarquette.

Absents : MM. Filipo, Roussel, Willem, adjoints ; Renaux, Viennet, Caudrier, Delétoile, Carrette, Dégratant, Pennel, Saen (frère Emédère), Béghin, Bonnavre, Delebois, Louis Cordonnier.

M. BRIET lit les procès-verbaux des séances de septembre.

M. ALFRED REBOUX demande la parole sur le procès-verbal de la séance de septembre dans laquelle on a voté le crédit pour l'envoi de dix-sept délégués à Amsterdam. Je suis de ceux, dit-il, qui ont voté le crédit ; je me suis prononcé pour l'envoi de dix-sept délégués ; je voudrais savoir maintenant si tous ces messieurs ont déposé leurs rapports ?

M. RYO, adjoint. — Nous avons reçu seulement deux rapports ; celui de M. Sadon fils et celui de M. Fournier ?

M. ALFRED REBOUX. — Et les autres ?

M. MOREAU. — Des délégués n'ont-ils pas demandé le grand salon de la Mairie pour faire la

#### TOURCOING

UN VOL A MOUVÉAUX. — Pierre Delcroix, tapissier, demeurant à Mouvéaux, près la Forgeite, a été victime d'un vol qui a dû être commis, hier, de six à huit heures et demie du soir.

On suppose que les voleurs étaient au nombre de quatre.

Ils se sont introduits dans la maison à l'aide de fausses clefs qui ont été retrouvées, et ils ont fait une razzia complète de tous les vêtements qui leur sont tombés sous la main.

Voici la désignation des objets volés : 1<sup>o</sup> une robe verte avec volants ; 2<sup>o</sup> une robe noire mérinos, garnie de satin noir ; 3<sup>o</sup> une robe rouge en laine garnie de velours ; 4<sup>o</sup> le corsage d'une robe en orléans noir ; 5<sup>o</sup> un peignoir noir avec boutons de haut en bas ; 6<sup>o</sup> un pantalon, un gilet et une redingote en drap noir ; 7<sup>o</sup> une jaquette de fantaisie rayée bleu et noir ; 8<sup>o</sup> un pardessus en drap noir tout neuf. Au-dessous du col se trouve le nom de M. Couvreur-Renaud, chez lequel il a été acheté.

La veille du vol, quatre rôdeurs ont été vus offrant des allumettes et du tabac de provenance étrangère. L'un d'eux entra dans une maison voisine de celle qui vient d'être dévalisée, et demanda si le matelas qui l'avait battu, il y a quelque temps était bon.

Cet individu était vêtu de velours. Il est d'une taille ordinaire ; il a la figure grêlée et porte de petites moustaches.

VOL DE LAPINS. — Un vol de lapins a été commis, la nuit dernière, au Brun-Pain, au préjudice de Martial Morel fleur.

L'endroit dans lequel il a été accompli n'est situé qu'à une petite distance de la maison du propriétaire, mais il ne ferme point à clef.

C'est une imprudence, malheureusement bien commune, à laquelle on doit le plus souvent attribuer les nombreux vols de lapins et de poules que nous avons eu à constater.

La prudence est la mère de sûreté. C'est un vieil adage que l'on ne devrait pas oublier.

#### LILLE

ASSEMBLÉE RÉGIONALE DES CÉLÈS CATHOLIQUES D'OUVRERS. — La séance d'aujourd'hui a été ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Raoul Ancel.

M. Dornéieux a lu un rapport de M. André, maître de forges, dont l'absence est très-regrettée.

Ce rapport tend à la constitution d'un patrimoine corporatif, et l'établissement d'un tribunal arbitral entre les patrons et les ouvriers.

Deux systèmes sont en présence pour la constitution du patrimoine corporatif, le 1<sup>er</sup> serait basé sur les bénéfices résultant des indiginités économiques ; le 2<sup>e</sup> sur tant % du salaire des ouvriers et des bénéfices des patrons.

Une objection se présente : si l'ouvrier quitte l'atelier, que deviennent les fonds versés ? — De là la nécessité de l'établissement d'un syndicat régional.

M. l'abbé Fichaux parle sur la réunion des patrons.

M. Dupré-Lepers, industriel à Tourcoing, entreprenant la réunion des résultats qui a obtenu dans son établissement au point de vue moral. Il est très-mériteux, mais, dit-il, il faut de la part des patrons une grande prévoyance et un grand esprit chrétien. Ces résultats il ne les a obtenus que par la proposition, et par l'influence des enfants malades et des secours qui remplissent ainsi un ministère

lecture publique de leurs rapports ? Et ne le leur a-t-on pas refusé ?

M. LE MAIRE. — On ne m'a rien demandé.

M. CHARLES BONNE. — Ce bruit a cependant circulé en ville.

M. ALFRED REBOUX. — Cela ne dispenserait pas les délégués de déposer leurs rapports.

M. RYZO MOREAU insiste. Il sait qu'on a refusé le grand salon de la Mairie, aux délégués d'Amsterdam.

M. LE MAIRE. — Je comprends, monsieur, que je n'ai reçu personnellement aucune demande, et que je n'ai donc rien eu à refuser.

L'incident est clos.

Désignation de quatre membres de la Commission des logements insalubres.

M. LE MAIRE. — Messieurs, nous devons procéder à la nomination de quatre membres de la commission des logements insalubres.

M. ALFRED REBOUX demande si l'administration ou un membre ont des noms à proposer.

M. LE MAIRE. — On a remis cette élection lors de la dernière séance pour permettre aux conseillers de se concerter. On suppose qu'il l'ont fait. Nous allons procéder au vote.

Le scrutin a lieu et donne les résultats suivants :

M. Charles Bonne	15 voix (élu)
Richez	13 voix (élu)
Deleporte-Bayart	13 voix (élu)
Briet	13 voix (élu)
Destombes	1
H. Dhalluin	1
Godefroid	1
Charles Dhalluin	1
Dr De Backer	1
Thuillier, architecte	1
Bulletins blancs	5

(A suivre.)

#### EXTRAIT DU RAPPORT DES DÉLÉGUÉS TISSEURS LYONNAIS A l'Exposition d'Amsterdam

Ces délégués avaient reçu mission de s'arrêter à Roubaix pour étudier son organisation ouvrière, ses ateliers, ses fabriques et surtout son Ecole de tissage, dont on leur avait dit le plus grand bien. Nous croyons qu'on lira, avec intérêt, leurs appréciations sur notre ville.

PHILODÈME.

ROUBAIX

« Nous sommes tout d'abord par la fabrique de MM. Heydrickx, fabricants de tissus nouveautés et fantaisies pour robes. L'usine se compose de 250 métiers mécaniques et leurs accessoires, mis par une machine à vapeur de 70 chevaux de force. M. Heydrickx nous fait remarquer un système de courroies cylindriques, faisant mouvoir les différents arbres de couche, actionnant chacun un rang de métiers. Nous pénétrons dans un vaste atelier dont les métiers sont disposés sur six rangs.

Nous remarquons tout d'abord que les mécaniciens, toutes en fer et fonte, sont à l'air et à la baïse. Elles sont du système Vincenzi comme les étoffes fabriquées sont de l'article dit de Roubaix, elles sont pour la plupart, quadrillées ou lamées et, par conséquent, à plusieurs navettes. Le système de battant employés est dit à évoluer ou à boîtes tournantes. Nous croyons que ce système ne peut guère s'appliquer qu'aux matières employées à Roubaix, telles que laine, coton, schappe, fantaisie ; il est aussi, pour maintenir l'étoffe en largeur, un lambeau mobile à cylindre dentelé recouvert par un plaqué de fer. Les métiers fonctionnent très-bien. La journée, dans cet atelier, est de 12 heures de travail effectif ; le prix est de 4 à 6 fr. par jour, soit une moyenne de 130 fr. par mois. Les femmes gagnent, en général, de 1 fr. 50 à 2 fr. par jour. Il y a rarement de chômage dans cette maison. Reconnaissances en passant que M. Heydrickx s'est montré particulièrement complaisant et nous a fourni des renseignements précieux, que nous avons tout lieu de croire exacts et dont nous remercions plus tard.

Nous visitons ensuite la fabrique de MM. Frenout et Desnoy, fabricants d'articles pour tentures et ameublements. La fabrique se compose de 250 métiers à la main, dans un seul atelier. Les matières employées sont la laine, la fantaisie, la schappe, le coton, le fil de lin, le jute. Il faut des velours fil de lin pour tapis, en 120 centimètres de largeur, des façons de damas et lampas, vendues depuis 3 fr. le mètre et au-dessus.

Dans cette maison les ouvriers gagnent 4 fr. : 4 fr. 50 et jusqu'à 7 fr. par jour. La journée est toujours de 12 heures. Il y a d'autres fabriques importantes, parmi lesquelles nous citerons celle de MM. Courouble et Caréty, qui compte 120 métiers de velours façonnés, spécialement le velours cannelé avec lamé, le velours de Gênes pour meubles. Ces messieurs prétendent faire l'article de Lyon.

La maison Vanoutrye, ameublements en tous genres. On se fera une idée de l'importance de cette maison, quand on saura qu'elle emploie plus de 3,000 kilog. par jour de matières, laine, coton, schappe, lin, jute, et qu'elle occupe environ 800 métiers mécaniques et 300 métiers à bras. On prétend qu'elle fait dans l'ameublement pour plus de 10 millions d'affaires par an.

Malheureusement, il nous a été impossible de visiter les ateliers des deux maisons citées plus haut.

(A suivre.)

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 25 janvier

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience de ce jour, présidé par M. Heide, vice-président, a prononcé les condamnations suivantes :

15 jours de prison et 16 fr. d'amende contre Charles Assigand, de Wasmeal, inculpé de fabrication au préjudice des époux Denoroux ; — 6 mois de prison et 5 ans de surveillance contre Louis Pellet pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Enfin, le tribunal acquitte sans frais le sieur Arthur Salmoa, de Tourcoing, inculpé d'avoir porté des coups et fait des blessures au sieur Gibrin.

#### NORD

LES DÉPÊCHES DU NORD. — Nous avons souscrit, il y a quelques jours, que les députés du Nord devaient se réunir aujourd'hui pour s'occuper de questions intéressant le département.

Nous ferons remarquer que cette réunion ne

que nous pourrions appeler ; Le ministre des grâces. Les chefs d'atelier assument, il est vrai, une grande responsabilité, ce qui aujourd'hui n'est pas compris.

MM. Féron et Deleport, de Lille, M. Scrépel-Carrières, de Roubaix, parlent sur le même sujet.

M. Harmel, du Val-des-Bois, développe ses idées sur l'association des patrons. Il réclame une commission des ingénieurs chrétiens dont l'autorité est si grande.

Ensuite, la parole est donnée à un ancien rédacteur du Conservateur de l'Aisne, qui développe l'organisation de la société coopérative de Guise, par les soins de M. Gudin.

C'est une œuvre toute paternelle qu'il appelle la famille.

Il en indique tous les développements, toute l'organisation, dont quelques parties pourraient servir de base à une société chrétienne.

Aujourd'hui samedi, les deux séances de la journée seront consacrées au même sujet.

LA CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Jeudi soir, à huit heures un quart, a eu lieu, devant un public nombreux, la conférence annoncée de M. Dutreuil de Rhins sur la mission de Brazza dans l'Ouest africain, en 1883.

En l'absence de M. Paul Crépey, la séance était présidée par M. Dujardin-Verkinder, vice-président de la société.

M. Dujardin, en excellents termes, a présenté le conférencier au public, a rappelé ses voyages et ses découvertes et indiqué que nul mieux que lui M. de Rhins ne pouvait nous entretenir d'un homme dont il avait été l'ami et le compagnon.

M. de Rhins a pris ensuite la parole.

La région aujourd'hui désignée sous le nom de « Ouest africain » présente l'aspect d'un grand triangle équilatéral : un des côtés est formé par la côte d'Afrique entre le Gabon et l'embouchure du Congo ; le second côté est le cours même du Congo entre son embouchure et l'équateur ; le troisième côté — espérons-le — ne limitera pas notre champ d'action vers le nord, est l'équateur. De ce côté, l'Ogoué, qui se jette dans l'Atlantique, près du cap Lopez, et l'Alima, affluent du Congo, constituent une voie que M. de Brazza nous a déjà fait connaître, pour atteindre le grand plateau central de l'Afrique.

Brazza d'abord cherché cette voie en remontant l'Ogoué ; à la même époque, Stanley traversait l'Afrique en descendant le Congo. En 1879, tous deux étaient de retour en France, préconisant leur idée. Quelques mois plus tard, Brazza repartait, fondait Franceville sur le haut Ogoué, passait avec Makoko un traité qui mettait entre nos mains la clef du bassin intérieur du Congo ; il avait devancé à son tour Stanley sur le grand fleuve et établi le poste de Brazzaville.

De retour en France pour la troisième fois, Brazza dressa, en 1882, le projet d'une grande mission dont les membres, répartis entre diverses stations bien choisies, devaient étudier le pays sous tous rapports. En 1883, le 21 mars, il partait de Bordeaux à bord du Précurseur ; le 21 août, la mission, composée de vingt-deux membres civils, arrivait à Libreville. Au bout de quelques jours, M. de Brazza, installait le personnel des postes créés par lui sur la côte de Loango et de l'approvisionnement, puis il remontait l'Ogoué, installant définitivement les diverses stations qui reliaient aujourd'hui sur une longueur de huit cents kilomètres l'embouchure du fleuve à Franceville et passant avec les chefs des principales tribus riveraines de nouveaux traités, confirmant la souveraineté de notre protectorat de la France. Voilà ce qu'a fait M. de Brazza.

Absorbé par les travaux d'installation des stations et les transports maritimes et fluviaux d'un matériel considérable, le personnel blanc, fort insuffisant, n'a pu encore entreprendre l'étude du pays ; toutefois, le cours de l'Ogoué, entre Lambarene et le pays des Adoumas, a pu être relevé d'une façon suffisamment exacte pour être facilement adopté aux positions géographiques. Mais pour continuer, il faut des ressources, aussi M. Dutreuil de Rhins termine-t-il sa conférence en adjurant la société de géographie de Lille d'appuyer, autant qu'elle le pourrait, le projet de subventions qui va être prochainement soumis à la Chambre pour la mission de Brazza.

Le public s'est retiré satisfait de cette conférence faite sur un ton de grand savoir et d'é